



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DORÉ COPPER ACCROÎT LA TAILLE DE SA PROPRIÉTÉ JOE MANN EN ACQUÉRANT UNE PARTICIPATION DE 65 % DANS 3 030 HECTARES

Toronto, Ontario – 22 janvier 2024 – Doré Copper Mining Corp. (la « **Société** » ou « **Doré Copper** ») (TSXV : DCMC; OTCQX : DRCMF; FRA : DCM) est heureuse d'annoncer qu'elle a exercé son droit d'acquérir une participation de 65 % dans certains claims faisant l'objet d'une coentreprise avec SOQUEM (la « propriété **SOQUEM JV** »), qui entourent et sont adjacents à la propriété Joe Mann détenue à 100 % par la Société, en vertu d'une entente d'option d'acquisition (l' « **entente d'option** ») datée du 2 janvier 2020, telle qu'amendée le 28 octobre 2022 entre la Société et Ressources Jessie Inc. (« **Ressources Jessie** »). SOQUEM détient la participation restante de 35 % dans la propriété SOQUEM JV.

Conformément aux termes de l'entente d'option, Ressources Jessie transférera sa participation de 65 % dans la propriété SOQUEM JV, qui comprend 69 claims totalisant 3 029,6 ha, en contrepartie de 300 000 \$ en espèces et de 3 333 333 actions ordinaires de la Société à un prix réputé de 0,12 \$ par action ordinaire, représentant 400 000 \$ en actions ordinaires. Suite à cette acquisition, la Société détient une participation majoritaire dans un groupe de claims contigus totalisant 6 209,2 ha entourant l'ancienne mine d'or à haute teneur Joe Mann (figure 1) et une partie du camp de Chibougamau Sud, où Northern Superior Resources Inc. et IAMGOLD Corporation possèdent d'importantes ressources minérales aurifères (figure 2).

L'acquisition est sujette à l'approbation de la Bourse de croissance TSX. Les actions ordinaires émises dans le cadre de l'acquisition sont sujettes à une période de détention de quatre mois en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, qui expirera le 23 mai 2024.

Ernest Mast, président et chef de la direction de Doré Copper, a déclaré : « *Cette transaction nous permet de consolider un important groupe de claims contigus autour de l'ancienne mine Joe Mann, dans le camp prolifique de Chibougamau Sud. La majeure partie du bloc SOQUEM JV n'a pas été explorée depuis la fin des années 1990 et de nombreuses cibles aurifères restent à évaluer sur la propriété. Nous avons hâte de travailler avec SOQUEM et nous planifions entreprendre une révision détaillée des travaux historiques et utiliser de nouvelles interprétations géologiques pour générer des cibles d'exploration de haute qualité.* »

Potentiel d'exploration de la propriété SOQUEM JV

Le groupe de claims contigus de la Société (figure 1) est situé dans la partie est de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, à l'intérieur de la partie supérieure de la formation d'Obatogamau, dans un important corridor de déformation connu sous le nom de zone de cisaillement d'Opawica-Guercheville. La Société détient une participation de 100 % dans l'ancienne mine Joe Mann, qui a produit 1,12 million d'onces d'or à une teneur moyenne de 8,26 g/t entre les années 1950 et 2007.¹ Le gîte possède des ressources minérales présumées de 680 000 tonnes titrant 6,78 g/t Au et 0,24 % Cu, qui sont comprises dans l'évaluation économique préliminaire (EEP) de la Société en vue de son exploitation en étoile, annoncée le 10 mai 2022.²

Les principales lithologies rencontrées sont des basaltes, des rhyolites, des gabbros et plusieurs familles de dykes felsiques, intermédiaires et mafiques. Deux intrusions felsiques, La Dauversière et Verneuil, se trouvent respectivement au nord-est et au nord-ouest du groupe de claims. La stratigraphie est orientée est-ouest, avec un pendage subvertical, et métamorphosée dans le faciès du schiste vert supérieur (faciès de l'épidote-amphibolite).

Plusieurs indices aurifères et zones minéralisées ont été identifiés sur la propriété SOQUEM JV et sont brièvement résumés ci-dessous. Une évaluation de tous les travaux d'exploration effectués sur la propriété SOQUEM JV sera réalisée au cours des prochains mois afin d'identifier des cibles d'exploration. Aucun travail d'exploration significatif n'a été effectué sur la propriété SOQUEM JV depuis la fin des années 1990,

à l'exception des indices aurifères Rohault et Norhart où les dernières activités d'exploration ont eu lieu en 2004.

Rohault

L'indice aurifère Rohault est situé au nord de l'ancienne mine Joe Mann et son prolongement ouest se trouve à environ 300 mètres au nord des infrastructures de la mine. Cette structure a été testée par forage sur une longueur de 2 kilomètres. La zone minéralisée de Rohault est caractérisée par des veines et veinules de quartz-carbonate qui recoupent des laves mafiques et des intrusions. L'indice principal contient environ 15 % de pyrite et 5 % de chalcopryrite et présente plusieurs intersections historiques intéressantes : 108,71 g/t Au, 16,85 g/t Ag et 1,4 % Cu sur 0,6 mètre à une profondeur de 44,95 mètres (sondage H-560) et 6,32 g/t Au et 0,37 % Cu sur 3,6 mètres (incluant 34,5 g/t Au et 0,99 % Cu sur 0,6 mètre) à une profondeur de 79,2 mètres (sondage H-518).¹

Norhart

L'indice aurifère Norhart est situé à environ 1 kilomètre au nord de l'ancienne mine Joe Mann. La minéralisation aurifère présente des caractéristiques similaires à celle de Joe Mann. Elle se compose de cinq structures de veines de quartz parallèles, séparées de 50 à 150 mètres sur une longueur d'environ 500 mètres. La minéralisation aurifère se trouve dans des veines de quartz qui recoupent des dykes felsiques granulaires ou des basaltes fortement altérés.

Les intersections historiques significatives des forages dans le secteur de Norhart comprennent : 65,85 g/t Au, 5,9 g/t Ag sur 6,34 mètres à une profondeur de 207,46 mètres (H-04-579); 160,50 g/t Au, 9,8 g/t Ag sur 0,85 mètre à une profondeur de 235,0 mètres (H-04-582); 81 g/t Au, 1,4 g/t Ag sur 1,2 mètre à une profondeur de 234,8 mètres (H-04-580); 24,65 g/t Au, 17,48 g/t Ag, 0,79 % Cu sur 1,92 mètre à une profondeur de 256,62 mètres (H-04-578); 99,64 g/t Au, 11,8 g/t Ag et 0,12 % Cu sur 0,3 mètre à une profondeur de 283,85 mètres (H-569); 10,04 g/t Au, 16,3 g/t Ag et 0,11 % Cu sur 1,2 mètre à une profondeur de 521,2 mètres (H-535 EXT); 57,65 g/t Au sur 0,40 mètre à une profondeur de 264,0 mètres (H-550).^{1,3}

Currie-Mills

L'indice aurifère de Currie Mills (Lac James) est situé à 3 kilomètres à l'est-nord-est de l'ancienne mine Joe Mann. Le système minéralisé est parallèle à Joe Mann et contient une petite ressource historique près de la surface (non conforme au Règlement 43-101). La minéralisation consiste en deux lentilles (nord et sud) de chalcopryrite, pyrite, pyrrhotite et arsénopyrite disséminées dans des veines de quartz-carbonate centimétriques à décimétriques avec localement quelques points d'or libre dans des gabbros grossiers non magnétiques altérés et cisailés. Une intersection de forage historique significative de 3,9 g/t Au sur 6,9 mètres à une profondeur de 61 mètres (VM87-07) est localisée à 150 mètres à l'est de la ressource historique.^{1,4}

Lac Meston

L'indice aurifère du Lac Meston est situé à 4,8 kilomètres au sud-ouest de l'ancienne mine Joe Mann. La minéralisation se trouve dans une intrusion de tonalite. Une rampe souterraine de 305 mètres a été construite en 1974 mais n'a pas permis d'accéder à la zone minéralisée. Les intersections historiques significatives des sondages comprennent : 18,49 g/t Au sur 3,61 mètres (M-81-09), 34,21 g/t Au sur 1,55 mètre (A-12) et 6,92 g/t Au sur 6,10 mètres (A-14), lesquels se situent tous à moins de 100 mètres de profondeur.^{1,5,6}

Adnor

La zone minéralisée Adnor, située à 3 kilomètres à l'ouest de Joe Mann, se compose d'un certain nombre de veines subparallèles est-ouest dans une séquence de coulées basaltiques massives coussinées injectées par une variété de petits dykes felsiques. Une importante campagne de forage a été menée au début des années 1950 pour définir la zone minéralisée. L'intersection de forage la plus élevée a titré 2 297 g/t Au sur 0,30 mètre (A-10). Un programme de forage ultérieur, au début des années 1970, a donné les résultats significatifs suivants : 14,40 g/t Au sur 0,3 mètre (N-7-2); 6,86 g/t Au sur 0,6 mètre (N-6); et 4,80 g/t Au sur 1,5 mètre (N-7). Le point saillant du programme de forage ultérieur de la fin des années 1980 comprend 11,04 g/t sur 3,05 mètres (H-380).^{1,7}

Noranda - La Dauversière

Cet indice minéral est situé à environ 3,5 kilomètres à l'est de Joe Mann. La minéralisation aurifère se trouve dans des veines de carbonate de quartz avec de la pyrrhotite-pyrite et de la chalcopryrite à l'intérieur d'un gabbro cisaillé et altéré. Un certain nombre de forages au diamant ont été réalisés par plusieurs sociétés avant la fin des années 1990 et les résultats les plus significatifs sont les suivants : 8,16 g/t Au, 2,4 g/t Ag et 0,16 % Cu sur 0,55 mètre (H-223); et 12,3 g/t Au sur 1,02 mètre (VM-89-26).¹

Montgomery

Cet indice minéral est situé à environ 2 kilomètres à l'ouest de Joe Mann. La minéralisation aurifère se trouve dans des veines de quartz contenant des quantités variables de pyrite, de scheelite, de chalcopryrite et localement de l'or visible dans une structure cisaillée couvrant une longueur de 475 mètres et jusqu'à 8 mètres de largeur. Les intersections historiques significatives comprennent : 4,41 g/t Au sur 0,27 mètre (M-7); 106,10 g/t Au (tranchée no.1 - échantillon de rainure); 13,56 g/t Au (tranchée no.2 - échantillon de rainure); et 199,66 g/t Au (tranchée no.4 - échantillon de rainure).¹

Wright Hargreaves

Cet indice minéral (également connu sous le nom de « Fancamp ») est situé à 500 mètres au sud-ouest de l'indice Adnor. La minéralisation aurifère est erratique et associée à des veines et veinules de quartz-carbonate+/tourmaline de moins d'un mètre avec de la pyrite aurifère dans des basaltes massifs et coussinés et des gabbros-sills magnétiques co-magmatiques. Les résultats des tranchées historiques comprennent 9,88 g/t Au sur 1,0 mètre et 6,05 g/t Au sur 1,0 mètre. La seule valeur significative du dernier programme de forage (années 1980) est de 4,50 g/t sur 0,60 mètre (87-1).¹

Lac Antoine

Située près de la limite sud-ouest de la propriété, la minéralisation aurifère du Lac Antoine est associée à des veines de quartz-carbonate orientées nord-est contenant jusqu'à 15 % de pyrite et un peu de chalcopryrite dans des basaltes en coussins. Les travaux historiques ne rapportent que des teneurs élevées en or (10 à +30 g/t Au) provenant d'échantillons choisis.¹

Bloc Sud

Située près de la bordure sud-ouest de la propriété, la minéralisation aurifère du Bloc Sud se compose de veines de quartz noir (+/- sulfures) dans un schiste à chlorite-séricite-ankérite d'épaisseur décamétrique au contact d'un dyke de basalte-tonalite. Une intersection de 1,96 g/t Au sur 6,25 mètres, incluant 6,98 g/t Au sur 1,35 mètre (H-507), a été rapportée lors d'une campagne de forage limitée.¹

Personne qualifiée

Sylvain Lépine, M.Sc., P.Geo., vice-président, exploration de la Société et une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers, a révisé et approuvé l'information scientifique et technique contenue dans ce communiqué de presse.

Figure 1. Propriété Joe Mann - Carte de la propriété et principaux indices aurifères

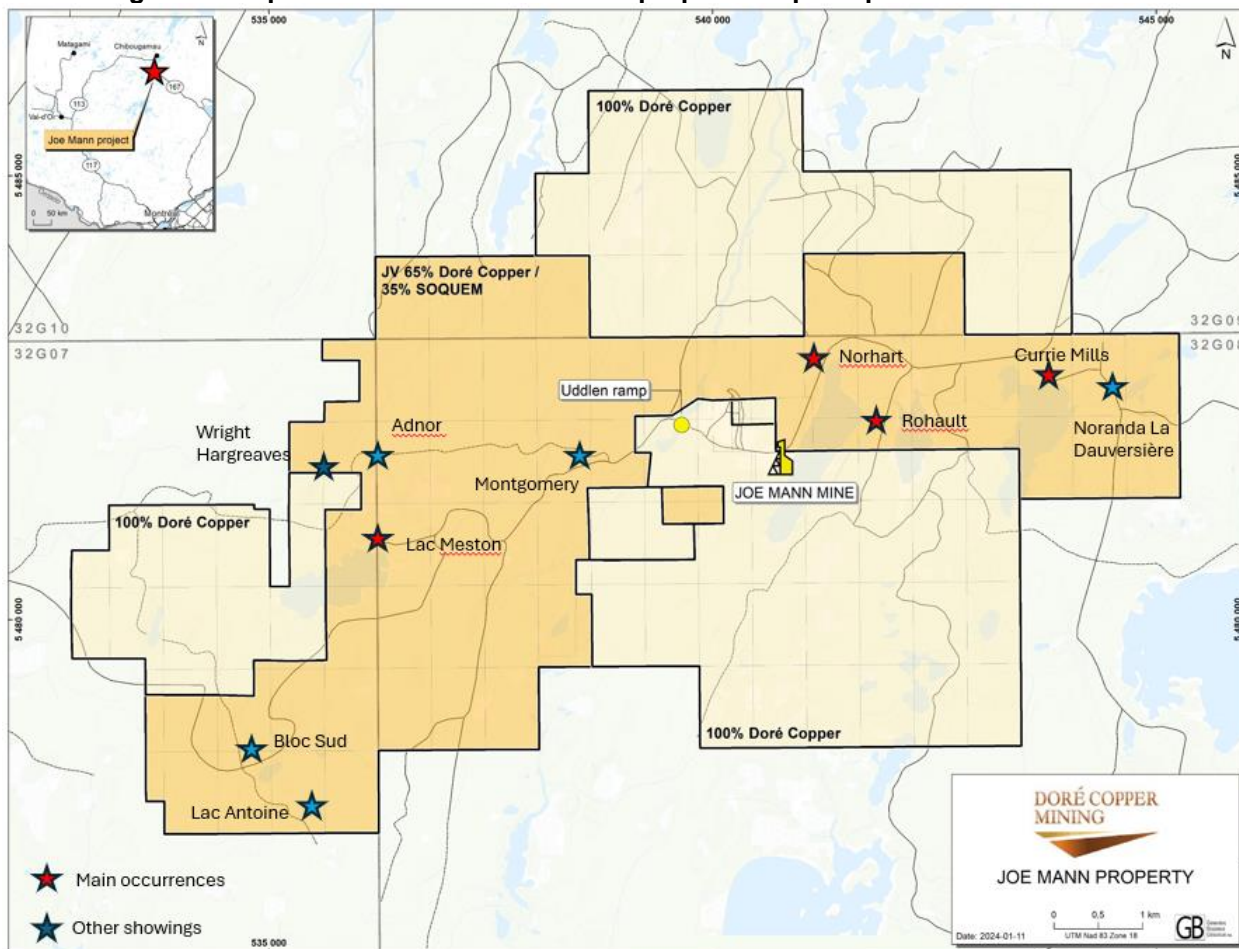
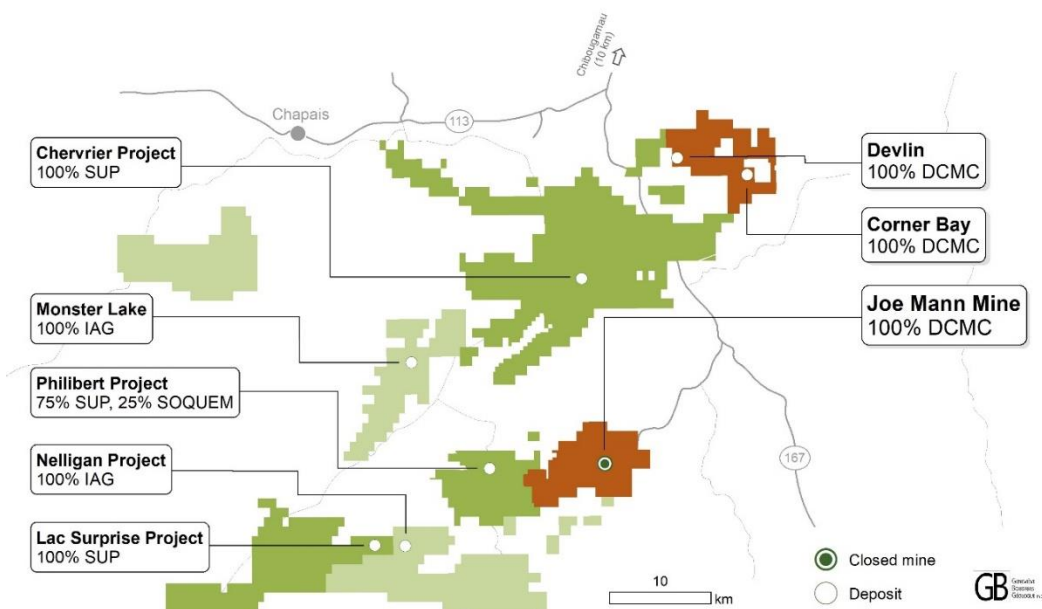


Figure 2. Région de Chibougamau Sud - Carte de la propriété



À propos de Doré Copper Mining Corp.

Doré Copper Mining Corp. vise à être le prochain producteur de cuivre au Québec, avec une cible de production initiale de plus de 50 millions de livres d'équivalent en cuivre annuellement, en mettant en œuvre un modèle d'exploitation en étoile où plusieurs actifs de cuivre-or à haute teneur alimenteraient son usine de traitement centrale Copper Rand.¹ La Société a publié son EEP en mai 2022 et procède actuellement à une étude de faisabilité.

La Société a consolidé un vaste portefeuille de propriétés dans les prolifiques camps miniers de Lac Doré-Chibougamau et de Joe Mann, qui ont produit 1,6 milliard de livres de cuivre et 4,4 millions d'onces d'or.² Le portefeuille de propriétés comprend 13 anciennes mines, gisements, gîtes et zones cibles de ressources dans un rayon de 60 kilomètres autour de l'usine Copper Rand de la Société.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Ernest Mast
Président et chef de la direction
Téléphone : (416) 792-2229
Courriel : ernest.mast@dorecopper.com

Laurie Gaborit
Vice-présidente, relations avec les investisseurs
Téléphone : (416) 219-2049
Courriel : laurie.gaborit@dorecopper.com

Visiter : www.dorecopper.com
Facebook : [Doré Copper Mining](https://www.facebook.com/DoreCopperMining)
LinkedIn : [Doré Copper Mining Corp.](https://www.linkedin.com/company/dore-copper-mining-corp)
Twitter : [@DoreCopper](https://twitter.com/DoreCopper)
Instagram : [@DoreCopperMining](https://www.instagram.com/DoreCopperMining)

1. Sources de données sur la production historique : *Economic Geology*, v. 107, pp. 963–989 - *Structural and Stratigraphic Controls on Magmatic, Volcanogenic, and Shear Zone-Hosted Mineralization in the Chapais-Chibougamau Mining Camp, Northeastern Abitibi, Canada*, par François Leclerc et al. (camp minier de Lac Doré/Chibougamau) et rapport technique conforme au Règlement 43-101 sur la propriété Joe Mann daté du 11 janvier 2016, préparé par Geologica Groupe-Conseil inc. pour Jessie Ressources inc. (mine Joe Mann).
2. Rapport technique intitulé « *Preliminary Economic Assessment for the Chibougamau Hub-and-Spoke Complex, Québec, Canada* », daté du 15 juin 2022, conformément aux exigences du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers. Le rapport technique a été préparé par BBA Inc., avec la contribution de plusieurs firmes de consultants pour des sections de l'étude, y compris SLR Consulting (Canada) Ltd, SRK Consulting (Canada) Inc. et WSP Inc.
3. GM 62760: Ressources Meston Inc. Forage Printemps et Automne 2024, Propriété Joe Mann, Secteurs Norhart et Rohault, par Denis McNicholes, géo., daté du 8 avril 2005.
4. GM 49329 : Cambior Inc. Rapport de la Campagne de Forages Hiver 1989, Propriété Currie-Mills par Pierre Ouelette daté du 11 avril 1989.
5. GM 29950: Ayarhar Mining Corp. daté du 10 décembre 1973 par S.V. Burr (*drill holes, A series*).
6. GM 38101: Ressources Meston Inc. Forage Hiver 1981 Meston-Gamache par Paul Gagné daté de mai 1981 (*drill holes, M series*).
7. GM 49692: *Drill logs*. Mine Meston 1989.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse comprend certains « énoncés prospectifs » aux termes des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent des prédictions, des projections et des prévisions et sont souvent, mais pas toujours, identifiés par l'utilisation de mots tels que « chercher », « anticiper », « croire », « planifier », « estimer », « prévoir », « s'attendre », « potentiel », « projeter », « cibler », « échancier », « budget » et « avoir l'intention », ainsi que des énoncés selon lesquels un événement ou un résultat « peut », « sera », « devrait » ou « pourrait » se produire ou être atteint et d'autres expressions similaires, y compris leur forme négative. Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué de presse, y compris, sans s'y limiter, les énoncés concernant le moment et la capacité de la Société à obtenir les approbations réglementaires nécessaires, la capacité de la Société à atteindre son objectif de production, le début, le moment et l'achèvement d'une étude de faisabilité, ainsi que les plans, les activités et les perspectives de la Société et de ses propriétés, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables, sont assujetties à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les résultats d'exploration réels, les changements dans les paramètres des projets à mesure que les plans continuent d'être peaufinés, les prix futurs des métaux, la disponibilité du capital et du financement à des conditions acceptables, les conditions générales de l'économie, du marché ou des activités, les risques non assurés, les changements réglementaires, les retards ou l'incapacité d'obtenir les approbations réglementaires requises, les urgences en matière de santé, les pandémies et d'autres risques liés à l'exploration ou

autres risques décrits dans le présent document et, de temps à autre, dans les documents déposés par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières. Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que ces mesures, ces événements ou ces résultats diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.